



8 Mars Journée internationale de lutte pour le droit des femmes

Le DG supprime des acquis favorisant l'égalité Femmes/Hommes

Non seulement le Directeur Général impose un nouveau blocage des salaires, mais il dénonce l'accord égalité professionnelle remettant en cause notamment le versement d'une enveloppe de 50 000 € destinée à mettre en œuvre des actions permettant une meilleure articulation entre la vie professionnelle et vie familiale ainsi que l'égalité de traitement entre les personnels (privé et public).



Cela concerne le versement de prestations sociales telles que : le complément familial, l'aide aux frais de garde d'enfants de moins de 3 ans, au centre de loisirs, aux parents d'un enfant souffrant de handicap... A cela s'ajoute les mesures inscrites dans l'accord visant à permettre des autorisations d'absence, des aménagements du temps de travail pour les femmes enceintes, l'organisation des retours de congé de maternité,....

Pour le coup tout le monde est traité de manière égalitaire, la suppression d'acquis sociaux est pour tous et les femmes seront même davantage pénalisées. Plus personne ne percevra RIEN. Idem pour la médaille du travail : enveloppe de 3 000 € supprimée également, cela en dit long sur la considération de notre Direction pour ses salariés ayant 20, 30, 35 voire 40 ans de travail et parfois au sein d'AB Habitat.

Mais que révèle cette décision, en plus de ne pas vouloir considérer son personnel dans une période de crise sanitaire affectant l'ensemble des salariés ? Pourquoi la direction a-t-elle attendu le mois de mars pour annoncer qu'elle ne verserait plus cette subvention aux activités sociales et culturelles ? La Coopérative est-elle à ce point en difficultés financières qu'elle ne serait plus en capacité de verser 53 000 € au CSE ? Existe-t-il un rapport avec le fait que le Préfet refuserait de signer la Convention d'Utilité Sociale ?

En attendant, les conditions de travail et de vie au travail sont de plus en plus difficiles, sans parler de l'attitude de Directeur qui pense pouvoir traiter son personnel et a fortiori féminin comme une sous-catégorie, juste bonne à se faire donner des ordres et parfois de manière peu respectueuse... Et elles devraient courber l'échine ?



La direction préfère jouer la carte du clientélisme en privilégiant les augmentations individuelles sans conditions préalables. Que faudra-t-il faire pour percevoir une augmentation de salaire ? Flatter l'égo de son supérieur ?

Cela fait des années que les personnels avec la C.G.T. dénoncent le non-respect de l'accord égalité professionnelle. Le tableau des salaires moyens démontre cette situation, l'expert-comptable a chiffré à 200 000 € la somme nécessaire pour permettre l'égalité professionnelle. Ce type d'attitude s'apparente à du sexisme. Malgré les multiples alertes, les salariés ne comprennent pas le manque de réaction, le silence de la gouvernance, cela suscite de l'écœurement, de la démotivation et une perte de confiance des salariés qui étaient attachés à certaines valeurs portées par le Président et les administrateurs. Tout cela suscite de fortes inquiétudes sur le devenir et le climat social d'AB Habitat.

A cela s'ajoute le fait que la direction ne respecte pas l'article L2261-10 du code du travail qui stipule que « l'accord continue de produire effet jusqu'à l'entrée en vigueur de la convention ou de l'accord qui lui est substitué ou, à défaut, pendant une durée d'un an à compter de l'expiration du délai de préavis. »

Vos élus C.G.T. vont de nouveau interpeler le Président et les administrateurs, ils demandent à la direction de respecter le code du travail en maintenant l'application de cet accord pendant un an et d'ouvrir des négociations pour mettre en place un nouvel accord reprenant et améliorant les acquis sociaux dans ce domaine.

L'efficacité de vos élus dépend de votre mobilisation. Nous vous invitons à nous faire part de vos réactions, vos propositions d'action et à vous impliquer concrètement.

8 Mars : Journée de lutte pour les droits des femmes

En France les femmes représentent 75% des salariés à bas salaires.

Agissons ensemble

Halte à la baisse du pouvoir d'achat

Revalorisation des métiers "féminisés"

L'égalité partout tout le monde y gagne !

Stop aux disparités

Unis et solidaires contre les discriminations



LE TRAVAIL A PLUSIEURS VISAGES.
LA CGT A LE VÔTRE.



Nom :

Prénom :

Service/Agence :

**A remettre à un membre
de la C.G.T.**